

## Le nouveau management dans les collèges et les lycées. Comment s'organiser pour y résister ?

**JEUDI 15 OCTOBRE 2015 de 9h à 17h**

**Lycée Camille Saint-Saëns de Deuil-la-Barre**

Votre chef d'établissement a commencé la réunion de rentrée par la présentation des "indicateurs de performance" de l'année précédente ? Il les a comparés avec ceux de l'académie, du département, ou des établissements voisins ? En cas de conflit, il a déjà reçu des élèves et/ou des parents avant les professeurs ? Il se sert du conseil pédagogique pour imposer ses décisions ? Il adore les réunions, sauf celles qui ont lieu sans lui (l'heure d'information syndicale) ? Vous êtes censés avoir lu vos mails professionnels le week-end ?

**Si vous avez répondu oui à une ou plusieurs de ces questions, vous êtes sans doute confronté au "New Public Management".**

**Qu'est-ce que c'est ? D'où cela-vient-il ? Cela sert-il à quelque chose ? À quelqu'un ?  
Comment s'organiser pour y résister ?**

Avec les participations :

Evelyne ROGNON, Membre de l'Institut de Recherche de la FSU, Professeur de philosophie

Eric MARSENCAL, Chef d'établissement, membre du SNUPDEN-FSU

Jean-Michel HARVIER, Secrétaire National du SNES-FSU, en charge du secteur juridique

Comment faire pour vous inscrire :

- Si vous avez cours le jour du stage, remettre à votre chef d'établissement, **avant le 15 septembre 2015**, une demande d'autorisation d'absence adressée au Recteur. Le modèle de lettre est disponible sur le site du Snes Versailles. *N'attendez pas une confirmation du Rectorat pour nous confirmer votre présence, une absence de réponse vaut autorisation.*
- Prévenir le SNES-FSU de votre participation : envoyer un mail à [snes95@versailles.snes.edu](mailto:snes95@versailles.snes.edu) et à [stages@versailles.snes.edu](mailto:stages@versailles.snes.edu) en précisant vos noms-prénoms, établissement, fonctions.

**DATE LIMITE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE : 15 SEPTEMBRE**